

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

**ABONNEMENTS :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

**INSERTIONS :** première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Reclames en troisième page : 0 fr. 80; quatrième page 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : **J. VÉHEL**

## LE BANQUIER GUSTAVE DONEGANI

### Parasites dangereux

Tunis fourmille d'une multitude d'individus qui éprouvent, pour tout travail régulier et honnête, une répugnance véritablement insurmontable.

Quoi ! se lever matin pour se rendre dans un bureau, un magasin ou un atelier, y accomplir une besogne déterminée, être sous l'œil d'un patron ou d'un chef, sortir à heure fixe, rentrer à heure fixe, ne jouir d'une journée de congé qu'après six jours de labeur ? Que nenni ! A d'autres !

Ces messieurs veulent faire la grasse matinée, la sieste l'après-midi, être libres, indépendants, nullement astreints à quoi que ce soit. Ils sont là, roulant nonchalamment une cigarette, marchant à petits pas comme des gens n'ayant rien qui les presse, s'arrêtant à chaque vitrine, saluant d'un geste gracieux la foule des connaissances qu'ils ne manquent pas de se faire dans leur existence désœuvrée.

Piètre existence, ma foi ! car ces malheureux — c'est le seul qualificatif qui leur convienne — ayant rarement des moyens, sont obligés, pour subsister, d'accepter les besognes les plus rudes ou les plus basses, à la condition qu'elles n'aient point une durée assez longue. Démarches désagréables ou travaux éreintants, à la place d'un labeur comme celui de tout le monde !

Ils roulent leur bosse d'un café à l'autre, s'informent des derniers cancans, mijotent dans leur cervelle finaude les petits profits qu'ils pourraient en retirer. Ils ne manquent pas une seule audience de nos tribunaux, sont là dans tous les menus ou gros événements de la rue, au premier rang des badauds, regardant et écoutant. Ils connaissent sur le bout des doigts les histoires qui courent sur les personnalités en vue, et sourient d'un air entendu lorsque, se trouvant en société, la conversation tombe sur M. Machin ou Madame Unetelle.

Ils se figurent posséder tous les secrets de Tunis et caressent le rêve de voir arriver, non pas le Prince Charmant qui hante l'esprit des jouvencelles en mal de mariage, mais quelque gros agent de quelque riche maison de renseignements qui leur paierait les leurs à des sommes folles, tant ils se figurent posséder des « tuyaux » sérieux.

Triste existence ! Ne pas savoir comment apaiser leur faim ni comment remplacer des chaussures qui baillent de vétusté.

Leur principal moyen est — pour employer le terme consacré — le « tapage » ; ils « tapent » leurs amis et connaissances : « Ah ! puisque je te vois, prête-moi donc cent sous jusqu'à demain. — Vous n'auriez pas deux francs, je vous les rapporterai tout-à-l'heure ! — Je dois expédier un colis par la poste et il me manque trois sous, donne-les moi, veux-tu ? » Et c'est ainsi tout le temps, sans rembourser le moindre décime.

Parfois, à court d'expédients, ils se présentent chez un négociant : « Vous n'auriez pas quelques factures à encaisser ? je m'en charge ». Leur commission touchée, ils ne reparaisent plus.

Une personne se trouve-t-elle aux prises avec des difficultés quelconques ? ils le savent, ils l'ont appris ; vite ils accourent, le dos rond, la bouche en chose de poule, offrent leurs services, se font forts d'aplanir les obstacles, y réussissent parfois, tant est grande leur astuce et leur toupet infernal. La mission accomplie, ils tentent un retour offensif vers les deux parties, car ils ne sont pas ennemis d'un discret chantage.

Ils font aussi du courtage sous toutes ses formes, même les moins recommandables, cherchent de la publicité pour les journaux qui ne les en ont nullement chargés et racolent des clients pour les usuriers ; ils vont à la poste pour rédiger, moyennant quelques sous, des mi-sives pour les indigènes illettrés.

Ils sont criblés de dettes, mais cajolent les garçons de café qui les laissent s'asseoir, sans prendre de consommations, à la terrasse de leurs établissements d'où ils dévisagent effrontément les passants et se mettent à l'affût des coups propices.

Ils sont là des milliers sur le pavé de Tunis, vivant de métiers vagues ou dépourvus de métiers du tout, nonobstant leur étiquette de courtiers, comptables, encaisseurs, employés ou représentants de commerce, agents de renseignements ou de contentieux, anciens publicistes, etc., se glorifiant de hautes relations imaginaires et affectant envers les travailleurs honnêtes — qui sont la richesse du pays alors qu'eux-mêmes en sont la plaie — un suprême dédain.

La population vertueuse devrait pourchasser sans pitié ces parasites, ces oisifs, ces parasites qui vivent en marge de la société. Nous irons encore plus loin : la police, elle-même, quand elle aura l'occasion de pincer un de ces fainéants cosmopolites, après une sévère enquête pour vérifier si, réellement, il exerce la profession dont il s'affuble, devrait lui faire sentir les rigueurs dont elle fait pâtir souvent les honnêtes gens.

JEAN SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

LE

### Banquier Gustave Donegani

Les naïfs et pauvres gens que M. Gustave Donegani, banquier livournais, a rués, tant en Tunisie qu'en France et en Italie, son pays natal, sont légion ; ceux-ci nous sauront quelque gré de faire connaître les brillants résultats de ses savantes conceptions, dont la dernière en date pourrait bien marquer la fin d'une carrière trop peu illustre.

Ils pourront chercher s'il n'y

aurait pas un moyen légal dans l'arsenal de nos lois de faire rendre gorge au financier dont la richesse opulente est faite des dépouilles de ses victimes, car on dit M. Gustave Donegani riche à millions.

Il y a une dizaine d'années, M. Gustave Donegani entra en relations avec le groupe Bellot-Targe-Peloni Loizeleur, etc., etc., qui, sans aucun droit ni titre régulier, cherchait à vendre le gisement de phosphates de Kalaâ-Djerda. On eut beau faire toucher du doigt, judiciairement, le peu de solidité et les aléas de l'affaire, rien n'y fit, pour la bonne raison que M. Donegani voyait luire pour lui, ou pour la maison Jean-Baptiste Donegani, au nom de laquelle il traitait, de avantages très sérieux : six cent mille francs en espèces et quatre cent mille francs d'actions libérées, plus 0.25 de redevance par tonne. Après lui le déluge !... Les actions de Kalaâ-Djerda, grâce à une publicité de mauvais aloi, atteignent le chiffre de quinze cent cinquante francs environ, soit plus de six fois leur valeur, aussi M. Donegani ne s'a tarda pas à les garder toutes en portefeuille, il en vendit une bonne part, réalisant un bénéfice de plus de quinze cent mille francs : il céda ensuite ses 0.25 de redevance moyennant quatre cent mille francs. L'affaire de Kalaâ-Djerda a donc rapporté deux millions environ à ce financier, mais tous les porteurs ont perdu des sommes considérables puisque divisées en deux elles ne valent plus que 400 francs environ, soit près de cinquante pour cent de perte. Et ce n'est pas fini ! Quand M. le député Charles Dumas aura développé sa nouvelle interpellation, nous verrons jusqu'où tomberont les cours et combien auront été avisés ceux qui se seront empressés de liquider, au mieux, des actions qui n'auront plus aucune valeur sérieuse.

M. Gustave Donegani commence à sentir si bien le danger qu'il n'a pas craint d'affronter les chaleurs qui règnent en ce moment en Tunisie pour accomplir le voyage, plutôt pénible, de Kalaâ-Djerda, afin d'aller parlementer avec le mokaddem de la tribu spoliée. Tout ce qu'il pourra faire aujourd'hui ne régularisera pas la situation.

Partie d'un mauvais pied, la Société des Phosphates Tunisiens, qui s'entête à persévérer dans l'erreur, croulera comme fêtu de paille malgré tous les Meheri-Zebbeus destinés à parer le coup, car selon des gens qui connaissent bien ce gisement, son exploitation est appelée à des déboires

et ce n'est pas sans raison que l'illustre Mougeot et ses acolytes se sont gardés de renseigner l'actionnaire qui demandait quelques renseignements sur le gîte lors de la dernière assemblée générale des actionnaires de la Société des Phosphates Tunisiens.

(à suivre).

LE SEMAINIER.

### Mougeot le Phosphatic et les travailleurs... français

Nous trouvons dans la Démocratie de la Haute-Marne, qui se publie à Langres l'intéressant article ci-après que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs.

On verra que le sénateur Mougeot commence à être connu sous son véritable jour dans le département qui l'a hissé à la députation et, ensuite, au Sénat pour y faire le triste métier, qui l'a enrichi assurément, mais ne lui a apporté aucune considération :

Mougeot est un grand homme...

Mougeot est l'ami des humbles...

Mougeot est le protecteur patenté des travailleurs français... en France... et en Tunisie.

C'est là tout ce que les valets de plume payés par M. Mougeot pour vanter les mérites fratelés du Grand Homme, content chaque jour à leurs lecteurs qu'il faut plaindre.

Ah ! ce Protecteur ! Ces ami des ouvriers ! le grand patron ! le dentiste !

Allez à Kalaâ-Djerda, en Tunisie, belle et bonne région sur laquelle s'est abattue une nuée de vautours cosmopolites et voyez Mougeot le phosphatic, jadis acoté sans le sou à Langres — Echos du théâtre, vous souvenez-vous des... curiosités de l'ami Méot, le miroitier, dont jamais n'a parlé le Spectateur qui dit tout, — aujourd'hui, Mougeot le millionnaire y préside...

Il n'a qu'un Français dans toute l'exploitation des gisements chers à Mougeot et à la Colonie, pas au même titre, cependant.

De travailleurs français, point. Mougeot trouve qu'on les paierait trop cher, et que cela diminuerait d'autant ses dividendes.

Ce sont des Siciliens, des Marocains, des Nègres, des Fezzanis, qui travaillent à la fortune de l'homme qui fut ministre et ne le redeviendra plus.

Il n'ont que des salaires de famine pour un travail de bêtes de somme ; ils subissent une exploitation éhontée dans les écomats. Si, en regard, on met les bénéfices scandaleux de toute une bande de parasites ne connaissant la Tunisie que par les dividendes appréciables qu'elle leur procure, on voit l'amour professé pour ces travailleurs par les Grands Hommes dont une presse servile exalte l'amour pour le prochain.

Mais, comme dit la Petite Tunisie, « qu'importe au patriotisme de M. Mougeot que ses émoluments de président soient dus aux privations des Sardes, des Tripolitains ou des Fezzanis ? Ses fonctions, généreusement rétribuées, se bornent à passer à la caisse de temps à autre, laissant à M. Mezena (un Italien) le soin de diriger la Société Française des Phosphates Tunisiens et celui d'y défendre, comme l'on sait, les intérêts de nos nationaux. »

Ah ! ce bon Monsieur Mougeot, protecteur des travailleurs français, comme on te calomnie, n'est-ce pas ?

### LA VÉRITÉ

SUR LE

### Crédit Lyonnais

Révélation sensationnelles. — Réquisitoire de la Presse française et du Parlement contre le colosse aux pieds d'argile.

CHAPITRE I<sup>er</sup>

Histoire intime. — Un mort vite oublié. — L'ingratitude des successeurs de M. Henri Germain. — Deux gendres : le baron Brincard et M. Fabre-Luce. — M. Béthenod chausse les souliers du mort. — Rivalité du siège de Lyon et du siège de Paris. — M. Fabre-Luce est évincé. — Le personnel raille le nouveau directeur, M. Béthenod. — Un odieux héritage : faillites, ruines, suicides. — Le Crédit Lyonnais étrangle les banques locales. — Guerre déloyale. — Vengeances poursuivies, avec la complicité de la justice, contre les banquiers de province, si utiles pourtant à la prospérité de la France.

« Il est des morts qu'il faut qu'on tue », dit le proverbe. M. Henri Germain, le fondateur du Crédit Lyonnais, n'eut pas plutôt disparu qu'il fut, au contraire, oublié. Sa mémoire s'effaça du souvenir de ses collaborateurs avec une rapidité qui n'étonna que les personnes qui ignorent le peu de consistance des réputations financières. Il existait d'ailleurs et il existe toujours un antagonisme aigu entre le Crédit Lyonnais de Lyon et celui de Paris. L'histoire du Crédit Lyonnais ne se compose même que des péripéties de cette rivalité. Les hommes de Lyon ne pardonnent pas à leurs collègues du boulevard des Italiens d'avoir accaparé les bénéfices et les privilèges, et les accusent périodiquement d'avoir dénaturé le caractère primitif de l'entreprise. Sous l'influence du milieu parisien, M. Henri Germain avait modifié ses procédés d'usurier de province, procédés dont la brutalité était celle d'un huissier jointe à la rouerie du commis-voyageur. Au siège social, à Lyon, l'on se vantait au contraire d'avoir dans toute leur pureté les traditions qui avaient fait les gloires de la maison. A qui voulait l'entendre, M. Béthenod répétait : « Laissez faire. Que M. Germain vienne à mourir, nous nous chargeons de tout remettre au point. » Ce qui consistait, quand le moment fut venu, à simplement escamoter à M. Fabre-Luce, gendre de M. Germain, la présidence du Crédit Lyonnais, fonction à laquelle l'appelaient pourtant ses droits de parenté, sa haute situation mondaine, ses relations avec la grande banque parisienne, et ses amitiés politiques.

Le groupe parisien du Crédit Lyonnais fut donc évincé, et l'avenir dira si ce fut à l'avantage de la maison. On peut en douter. L'esprit lyonnais est très spécial. Peu de hardiesse, lenteur de décision, vues bornées au présent, absence d'idées générales, froideur et dissimulation. M. Henri Germain, qui avait le tempérament d'un camelot de la rue Montmartre, n'aimait pas sa ville natale. Dès qu'il le put, il vint à Paris, où il se sentit davantage sur son terrain. Il ne parvint même à créer le siège du boulevard des Italiens qu'après de longues disputes avec ses collaborateurs lyonnais. Mais il l'emporta. Ceux-ci se vengèrent sur son gendre. Non pas que la personnalité de M. Fa-

# ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

bre-Luce les inquiétait car ils le savaient peu désireux d'une charge qui eut pesé à sa nonchalance d'homme du monde, mais ils tenaient à bien montrer que le Crédit Lyonnais n'évoluerait plus dans la direction tracée par son fondateur. M. Fabre-Luce, présenté régulièrement comme candidat, eût été élu à l'unanimité par le Conseil d'administration. Il ne fut même pas avisé du vote qu'il allait avoir lieu. Lui et Mr. Brinard, l'autre gendre de M. Germain, apprirent seulement par télégramme, le nom du successeur de leur beau-père. Cette désinvolture parut un peu forte, et les actionnaires, dans toute autre Société, eussent protesté. Mais qui décria jamais l'insondable apathie de l'administrateur du Crédit Lyonnais ? Livré, pieds et poings liés, à un Conseil d'administration imprudemment investi de pouvoirs illimités, il a perdu depuis longtemps l'habitude de protester. L'eût-il jamais, d'ailleurs ? M. Germain avait discipliné son monde. Personne ne méprisait plus cyniquement cet être candide qu'est en général un bailleur de fonds. Les recommandations qu'il faisait à ses démarcheurs — c'est lui qui inventa ce mot — étaient inimaginables de crudité et d'imprudences. Il institua la méthode des substitutions par laquelle un titre, sitôt écoulé, est, peu à peu, subtilement dénigré par les démarcheurs eux-mêmes qui, tout à coup, le déclarent exécrable et présentent, à la place, au client effaré, la nouvelle valeur qu'il s'agit de faire absorber par le public.

Les administrateurs du Crédit Lyonnais craignaient-ils que M. Fabre-Luce répugnât à ces procédés de charlatan ? Sans doute, car M. Béthenod n'a fait qu'accentuer la routine de M. Germain, et la lecture des Circulaires que nous reproduisons plus loin démontre avec quelle inconscience son successeur s'opiniâtre dans une politique qui conduira la maison à sa ruine.

Et cette politique, vraiment faite pour deshonorar à tout jamais la finance française, est prodigieusement obscure, autant que compliquée.

Elle consiste d'abord à tromper le public sur le but même de l'institution.

Car, si l'on parcourt les déclarations échappées à M. Germain, à M. Mazerat, à M. Béthenod, à M. Chanove, on est frappé de les voir toutes concorder en un point : le Crédit Lyonnais ne doit pas faire d'affaires. Entendez par là que le grand établissement du boulevard n'a jamais songé à faire servir les fonds qu'on lui prête à la prospérité publique. Il veut attirer, il attire à lui toute l'épargne, quand elle s'offre à ses guichets, il lui promet 1/2 0/0 à vue, et 1 1/2 à terme, c'est-à-dire la moitié de l'intérêt servi par la Caisse d'Épargne, et les milliards ainsi récoltés, croit-on qu'il va les déverser dans l'industrie, multiplier ainsi l'activité et la richesse nationales ? Non. De ce fleuve d'or il fait deux parts, l'une qu'il disperse aux quatre coins du monde en placements exotiques, mauvais ou dédiorés, l'autre, qu'il envoie en Allemagne.

Oh ! le Crédit Lyonnais n'éprouve point les résultats de sa politique d'émiettement des capitaux français ! Rien n'en transpire dans ses bilans. La composition de son portefeuille n'est connue en détail que par les chefs de service, et dans l'ensemble par M. Béthenod, seul. Car les administrateurs eux-mêmes, complices de l'injustice quotidienne qu'ils commettent envers l'épargne, n'ont point trop s'enquérir d'une documentation qui les effraierait. Que découvriraient-ils en effet dans ces archives ? Des participations ouvertes ou dissimulées, à des affaires qui, proposées en France, relèveraient immédiatement de la correctionnelle, mais qui, estampées par la distance, ont certain allure. Les emprunts d'Etats ou de Villes, les entreprises de pétrole, de diamants, d'or, de cuivre, de bois, de papier, de fer, de coton, de messageries, toutes plus hétéroclites les unes que les autres, servent au Crédit Lyonnais des dividendes de 8 à 15 0/0, qui lui laissent, déduction faite du 1 1/2 chichement accordé au dépositaire français, un copieux bénéfice de 6 1/2 à 13 1/2 0/0.

(A suivre.)

## NOS ÉCHOS

**Dans la Légion d'honneur.** — A l'occasion de la Fête Nationale, M. le général Pistor, commandant la Division d'Occupation de Tunisie, a été nommé grand-officier de la Légion d'honneur.

M. le contre-amiral Amelot, comman-

dant la Marine dans la Régence, a été nommé commandeur du même ordre.

M. le capitaine Jouin, officier d'ordonnance de M. Alapetite, a été nommé chevalier, ainsi que M. le capitaine Fradet, du 5<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, qui s'était particulièrement distingué au Maroc, et MM. les capitaines Wolf, du 4<sup>e</sup> tirailleurs et Sauvêtre, du 4<sup>e</sup> zouaves.

M. le Médecin-chef de l'Hôpital du Belvédère a été nommé officier.

Nous adressons aux nouveaux promus toutes nos félicitations.

**Madame Alapetite.** — M<sup>me</sup> Alapetite, sa jeune fille et son fils étaient en villégiature aux Diabrets, à Osmont-Dessus, station d'altitude dans la vallée du haut Rhône.

Le mauvais temps qui a régné tous ces jours derniers et le froid vif qu'il faisait ont obligé M<sup>me</sup> Alapetite à aller attendre son mari et sa fille aînée à Montreux, l'admirable ville des bords du Léman, située dans un décor de féerie.

**A l'Office Postal.** — L'observance du repos dominical pour l'Office Postal de Tunis ne nous semble pas une idée heureuse.

Tout partisans fervents que nous soyons du repos hebdomadaire, nous préférons que l'on ne privé pas une ville comme Tunis, qui compte aujourd'hui près de 300.000 habitants, d'un rouage aussi indispensable qu'est le service postal.

D'autant plus que la plupart des habitants ne sont point chrétiens, bien loin de là, puisque la majorité de la population est musulmane ou israélite, et que le dimanche n'est point jour férié pour elle.

Etre privé de correspondance le dimanche après la première tournée matinale des facteurs, se voir interdire par la police l'entrée de l'Hôtel postal dès 11 heures du matin, ne nous paraissent point des moyens propices pour faciliter et développer les transactions tunisiennes.

Nous le répétons : nous sommes partisans résolu du repos hebdomadaire, très largement accordé aux dévoués agents des postes tunisiennes, dont nous plaçons à reconnaître le zèle et l'intelligence ; mais il faudrait trouver un moyen d'accorder ce repos par un rouage qui permette de laisser ouverte la poste le dimanche toute la journée, et de faire faire une tournée dans l'après-midi aux facteurs.

Tout le monde, et les commerçants surtout, s'en trouvera bien.

Il est vrai que nous sommes dans la période des vacances, mais on devrait la mettre à profit pour étudier la question, afin qu'à la rentrée la population obtienne satisfaction.

**Le vieux Marabout à la revue.** — L'antipathique vieillard qui occupe depuis si longtemps, contre le gré de tous, le poste de secrétaire général du Gouvernement tunisien pour la justice indigène, M. Roy, pour ne pas le nommer, a dû se rendre compte, à la dernière revue du 14 juillet, de son degré de popularité.

Il avait prévu la chose. Quand les musiques annoncèrent la venue du Bey, on vit arriver d'abord un fiacre dans lequel s'élevait un bonhomme à face de chimpanzé où pétillaient deux petits yeux vrillés. C'était le fameux Marabout.

Un murmure ironique et hostile secoua la foule et les quolibets fusèrent, cinglant le vieux fossile qui se renfrogna dans son coin, baissa les yeux et laissa passer l'orage.

Il aurait voulu sûrement à cette heure-là, être ailleurs, et dut avoir sincèrement regretté son équipage.

Malgré la haine et les nausées qu'il inspire à tous, il se cramponne à ses fonctions. Il ne veut les quitter que pour s'en aller les pieds devant.

Nous avons pu nous débarrasser du sinistre Millet ; mais le cramponnement de Roy dépasse tout ce que l'imagination la plus féconde pourrait trouver de plus « collant ».

**Les Italiens et nous.** — Un journal local s'est plaint qu'à la revue de la Fête Nationale, des Français et des étrangers avaient gardé leur coiffure visée sur leur chef lors du passage des drapeaux et étendards de nos régiments.

Pour nos compatriotes, nous ne pensons pas que la chose soit vraie, car ils savent trop l'œuvre civilisatrice entreprise par notre République en ce pays pour ne pas saluer son emblème.

Quant aux étrangers, nous avons pu constater avec quelle désinvolture et avec quel manque d'égards, les Italiens — car c'est d'eux qu'il s'agit — ont affecté de rester couverts devant nos couleurs. Bien plus, il y a eu abstention unanime chez eux de pavoisement de leurs demeures, et leurs jeunes gens ont arboré de grandes cravates flottantes aux couleurs italiennes. Ces gestes dépourvus de courtoisie élémentaire ont été très remarqués.

Si l'on compare à cette attitude celle de la population israélite et musulmane indigène, qui a fêté avec grand enthousiasme notre 14 juillet, nous déplorons avec regret que les Italiens de la Régence, oubliant qu'ils sont nos hôtes peu reconnaissants, font tout ce qui est en leur

pouvoir pour se rendre chaque jour plus odieux à nos yeux.

**La manie de la persécution.** — Avec l'âge, notre confrère Henri Tridon devient maniaque.

Ainsi, il a cru devoir démentir dans son « canard » un bruit que personne ne faisait courir sur son compte.

Personne, en effet, n'avait jamais dit qu'il allait quitter la direction de la T. F. Mais lui, se croyant l'objet des calomnies publiques, a publié, samedi, en tête de ses échos une note rédigée dans un français élégant et surtout harmonieux, affirmant que « pour couper court à certains bruits répandus dans le public, il déclarait que la T. F. n'a pas changé de propriétaire, M. Tridon l'est et le reste. » Admirons ce « le reste ».

**Un bon confrère.** — Notre excellent confrère et ami, M. L.-J. Troll, qui villégiaturait, ainsi qu'il en a l'habitude, à St-Gingolph, station suisse-française, mi-suisse des bords du Léman, vient de quitter cette ravissante station pour rentrer à Tunis, par Paris et Nevers.

Nous souhaitons à notre confrère de retrouver à Tunis une température clémente qui ne lui fasse pas trop regretter celle qu'il vient de quitter.

**Au B.-G.** — M. Hermann, directeur de la Compagnie de Bône-Guelma, est parti par le paquebot *Carthage*, pour passer en France un congé de quelques mois.

Pendant son absence, l'intérim est assuré par M. du Bauffret, sous-directeur.

**Notre journal.** — Nous comptons apporter, dès la rentrée, une série d'améliorations et de perfectionnements à notre organe, qui, si nous ne l'avons déjà, une des premières places dans la presse française du Nord-Africain, et qui lui est due par son quart de siècle d'existence, son indépendance et les innombrables campagnes qu'il n'a cessé de mener pour le bien public.

**Les médaillés de 1870-71.** — Avant-hier a eu lieu, au Palmarium, une très belle cérémonie, au cours de laquelle les vétérans de l'année terrible, réunis en une association d'assistance mutuelle, ont procédé à la remise de leur drapeau.

Après cette solennité, à laquelle assistaient toutes les notabilités de notre ville que la canicule n'a point encore fait fuir sous d'autres cieux, le cortège, précédé par l'excellente musique de nos vaillants zouaves et suivi d'un grand concours de population, a traversé les principales artères de notre cité. Sur son passage, les vivats ont salué les vieux guerriers et leur drapeau, que tout le monde saluait respectueusement.

Ce spectacle remplissait la foule d'une patriotique émotion.

**La dernière œuvre de M. Lambert.** — Ne s'endormant point sur ses lauriers, notre excellent ami et confrère M. Paul Lambert, président de notre syndicat, après son *Dictionnaire de la Tunisie*, vient de publier un ouvrage qui est appelé à rendre de signalés services à tous ceux qui s'intéressent à la Tunisie politique et économique et aux militants de tous les partis.

**Nos Corps élus.** tel est le titre de ce volume, à la couverture tricolore, qui renferme 250 pages de texte et plus d'une centaine de photographies fort bien venues.

Nous nous réservons de revenir plus amplement sur l'œuvre de notre ami, nous contentant, pour aujourd'hui, de lui augurer le plus franc des succès pour un travail qui a nécessité de longs efforts et de patientes recherches.

**L'abus des sports.** — L'abandon des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro l'article relatif à l'abus des sports parmi la jeunesse tunisoise.

**Conférence.** — Notre confrère, M. Gaillard, délégué à la Conférence Consultative, a fait, la semaine passée, à Souk-el-Arba, une belle causerie sur la vie et l'œuvre de son oncle Eugène Pelletan.

Cette conférence, qui a eu lieu devant un auditoire nombreux de républicains, a eu un succès mérité.

**L'« Avenir » est sombre.** — De ce que nous avons fait remarquer, dans notre dernier numéro, que l'on n'a rien trouvé d'intéressant à faire visiter en France aux gymnastes de la *Jeanne d'Arc*, de Tunis, que le sanctuaire de Lourdes, le journal papiste du dimanche jette un cri de putois et prétend que les dits jeunes gens — qui étaient, du reste, accompagnés dans leur voyage par un « cher Frère » — n'avaient pas à nous consulter sur l'itinéraire qu'ils devaient suivre.

Tout doux, confrère ! ne vous emballez pas pour cette surprise de la part de bons Français qui trouvent qu'il y a dans leur patrie d'autres lieux plus intéressants que ceux sanctifiés par la douce Bernadette.

Au fond, peu nous vaut où vont les cléricafards ; ce que nous voudrions, c'est

qu'ils n'abrutissent pas chaque jour la jeunesse.

De là nos protestations.

**Les indigènes et le Barreau algérien.** — Une décision d'appel vient de fixer un point de droit intéressant les indigènes algériens qui poursuivent l'examen de la licence en droit.

Notre ami, M. Arkaci, licencié en droit, avait demandé son inscription au barreau d'Alger. Cette inscription lui avait été refusée par le Conseil de l'Ordre, qui avait motivé sa sentence par ce fait que M. Arkaci n'ayant pas satisfait à la loi sur le recrutement, ne jouit pas de la qualité de citoyen français.

La Cour, devant laquelle s'était pourvu M. Arkaci, n'a pas admis cette manière de voir et a infirmé la première décision du Conseil de l'Ordre.

Nous félicitons sincèrement notre ami Arkaci, qui va ainsi pouvoir se faire inscrire au Barreau d'Alger. Nous lui souhaitons bonne chance et beaucoup de bons clients.

**Accident d'auto.** — Ce ne fut heureusement qu'un accident de voiture survenu à notre excellent confrère et ami M. Lecore-Carpentier, alors qu'il se rendait au château qu'il a loué, dans les environs de Nevers, pour y passer l'été avec toute sa famille.

Nous félicitons notre ami d'être sorti sain et sauf de cet accident.

**M. Emile Lutaud.** — Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, M. Emile Lutaud, frère de M. Charles Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Sous-préfet de Bône, M. Emile Lutaud avait été appelé, il y a deux ans, au Cabinet du Gouverneur, quelques mois après il était nommé directeur de l'intérieur au Gouvernement Général, remplissant ces fonctions à la satisfaction de tous.

Républicain éprouvé, démocrate sincère et convaincu, M. Emile Lutaud a marqué son passage dans l'Administration algérienne par une action toujours correcte, toujours impartiale et juste, mais énergiquement républicaine. L'Algérie, qu'il va quitter, sans esprit de retour, perdra en lui un défenseur fidèle et un ami sûr.

Nous ne laissons pas partir M. Emile Lutaud sans lui dire combien son départ va laisser de regrets parmi les républicains. Personnellement, nous tenons à assurer, une fois de plus, M. Emile Lutaud de toutes nos sympathies. Nous lui conserverons toujours le meilleur souvenir.

**Un pasteur allemand.** — Un avis paru dans la *Depêche* de samedi, informe les fidèles de l'Église réformée française que leur pasteur étant actuellement en congé, c'est à M. Flad, au Kram, qu'ils devraient s'adresser.

Nos compatriotes du culte réformé « protesteront » (c'est le cas), sans doute contre cette désinvolture, car M. Flad, qui coule des jours heureux dans la coquette villégiature kramoise, est de nationalité allemande, en dépit de la plaque en cuivre qui étale sur sa porte les mots de « pasteur anglais ».

Nous nous occuperons du reste, un jour, de l'invasion allemande dans l'Afrique du Nord et principalement à Tunis.

Il y a plus de Teutons que l'on ne le croit, chez nous, car la plupart se font passer pour des Français pour cacher leur véritable origine et s'attirer la clientèle de nos compatriotes.

**Passez l'été dans la Haute-Savoie** et vous reviendrez avec une santé florissante.

Hôtels-pensions pour toutes les bourses depuis 3 fr. 50 par jour, tout compris.

Pays sain, agréable, frais, cure de lait, d'altitude, eau minérale, etc., etc.

**A vendre 150 actions de la Société des Mines de Charren, libérées de 50 fr., à 10 fr.** Ecrire à M. F. Duval, 128, boulevard de Courcelles, Paris.

## Les requins du Parlement

L'incident soulevé par le député Ch. Dumas en 1917, lors de l'interpellation au sujet des scandales tunisiens, revient sur l'eau. En effet, le Gouvernement malgré les promesses qu'il aurait faites d'inviter la Société des Phosphates Tunisiens de Kalaa-Djerda et, son président, le sénateur Mougeot, à réintégrer les formes honorables de la légalité, s'est bien gardé d'intervenir.

M. Dumas est allé dernièrement se documenter sur place et comme on savait son arrivée, on avait envoyé un gendarme tunisien pour faire défense aux Arabes de Kalaa-Djerda de venir à sa rencontre et de s'entretenir avec lui. Seulement on s'était trompé de jour et plus de trois cents indigènes l'attendaient à la gare.

M. Dumas les ayant écoutés fut édifié et il se fait fort de démontrer à M. Pichon qu'il n'y a pas un seul acte de la

constitution de la Société qui ne soit entaché de dol et ses allégations sont appuyées par les chiffres des bénéfices scandaleux réalisés contre tout droit sur les Arabes qu'on dépouille et qu'on vole tous les jours.

Voilà qui vient confirmer, et d'une façon écrasante, les révélations de Vigné d'Octon et une fois de plus, nous reconnaissons les procédés dont sont coutumiers les grands requins de la finance qui, tel Cha Hec, savent, à la faveur du parlementarisme, s'introduire partout où il y a à piller.

(Les Amules Africaines)

## LE PETIT COMMERCE

A LA CHAMBRE

par Charles DUMAS, député de l'Allier

Discours prononcé à la Chambre dans la séance du 12 novembre 1912

(SUITE)

**M. le président.** — ... la Chambre lui en sait gré, le président également. Mais je crois avoir montré dans ce débat assez de largeur d'esprit pour ne pas être accusé de gêner la discussion de notre collègue. (Très bien ! très bien !)

Vraiment, je le prie de se borner à la demande d'urgence et aux arguments qui militent en faveur de l'urgence. (Très bien ! très bien !)

**Charles Dumont.** — Je ferai observer à la Chambre que j'ai considérablement abrégé mes observations. Je n'en ai plus que pour quelques instants (*Parlez ! parlez !*) et vraiment, je le répète, la Chambre me saurait trop peu de gré d'avoir consenti à remettre mon intervention à la fin de la séance si elle ne consentait pas en échange à m'accorder un peu d'attention (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche*).

Voici ce que disait M. Seignurie directeur du journal *l'Épiqueur*, au congrès de Montluçon :

« Ce que le petit commerce doit faire envers lui-même, c'est de conseiller aux « simili-commerçants », c'est-à-dire à ceux qui sont entrés par erreur dans la voie commerciale et sont insuffisamment armés, de se retirer de la lutte, de quitter le commerce, dans leur propre intérêt d'abord, puis dans celui de leur clientèle qu'ils sont incapables de servir dans des conditions avantageuses.

« Enfin, dans celui de la masse des commerçants réels qu'il faut sauver ! »

« En guerre, la défaite arriverait fatalement, si les invalides et les incapables restaient au milieu des combattants.

« 2<sup>e</sup> Engager tous les petits commerçants réels, dignes de ce titre, et, en général tout ceux qui veulent lutter contre les institutions accapareuses nouvelles « à s'armer pour vaincre ». Pour être vainqueurs, il faut non seulement atteindre les qualités de ses adversaires, mais les dépasser ! »

« Or, le « petit commerce » ne subsistera que s'il a pour lui le grand public et, pour obtenir son « plus absolu », il faut qu'il lui rende des services égaux sinon absolument identiques à ceux que s'appliquent à lui rendre les institutions nouvelles. Pour parvenir à ce résultat, il n'est qu'un moyen : suivre ou préparer le progrès ; s'appliquer à mettre à la disposition du public des produits aussi parfaits que possible, agréablement présentés, et à bon compte.

« Mais il faut surtout acquérir des connaissances nouvelles, suivre avec soin les cours des marchandises, les inventions nouvelles, étudier et prévoir les besoins nouveaux, enfin, tenir avec soin une comptabilité au moins sommaire ; avoir de l'ordre, de l'économie, de l'initiative, de la décision et beaucoup de volonté et de courage. »

Remarque, messieurs, que certains de vos conseils vont jusqu'à dépasser l'œuvre de l'évolution économique. On dit aux faibles : retirez-vous de la lutte, n'attendez pas que le capitalisme commercial vous ait écrasés. Comme dans une ville assiégée, on commence par faire sortir les malades et les faibles. Et puis aux autres, et ici je suis pleinement d'accord avec l'auteur, il dit de s'organiser et de se mettre au niveau des progrès réalisés.

Je crois moi que, même pour les faibles, il y a encore quelques chances de salut. La force qui leur manque, ils peuvent la demander à l'association. Et savez-vous pourquoi j'applaudis au projet de crédit commercial ? Ce n'est pas que je me fasse des illusions sur sa valeur propre, mais c'est parce qu'il obligera les petits commerçants à s'associer entre eux. Et voici que du coup c'est une voie nouvelle qui s'ouvre à leur activité. Ils vont pouvoir eux-mêmes, à leur tour, faire les achats en commun ; ils vont même pouvoir faire des ventes en commun ; s'ils le veulent, ils se mettront ainsi au niveau de l'outillage et de la technique commerciale. Mais à ce moment, s'ils font ce

la, il ne restera plus rien du petit commerce ; il aura disparu en tant que petit commerce ; les commerçants seront entrés dans une voie nouvelle, ils auront abordé des formes nouvelles, ils auront créé de vastes organismes collectifs. Ils auront préparé un pont entre le commerce individualiste d'aujourd'hui et le commerce socialiste de demain qui est au bout de la route, car l'association ne supprimera pas la concurrence, soit entre les associations, soit avec le commerce capitaliste. La lutte restera à l'ordre du jour et avec elle la concentration capitaliste.

## A propos des passeports

Notre article sur les passeports a été accueilli avec joie par tous les indigènes indistinctement et commenté favorablement par la population musulmane et israélite.

Tout le monde est d'accord pour voir disparaître ce vestige des temps anciens, car sa délivrance donne lieu de pénibles et cruelles vexations ; cela n'a rien de tonnant puisque l'on est obligé de passer par les mains de messieurs les policiers. Pourquoi exige-t-on le passeport pour les simples tunisiens alors que les algériens en sont exemptés ?

Les exemples d'incidents pénibles provoqués par le passeport seraient trop longs à énumérer. En voici un qui s'est passé tout dernièrement, au départ d'un Transatlantique pour Marseille. Un jeune indigène de Sousse devait s'embarquer pour aller à Aix-en-Provence où il fait ses études. Il paie sa place, retient une couchette de seconde, et se dirige au port. Au moment de monter à bord, un agent de la sûreté, avec cette politesse qui leur est familière, lui demande son passeport. Notre étudiant lui exhiba son passeport, mais il se vit refuser l'autorisation de s'embarquer sous le prétexte qu'il était périmé et qu'il fallait le renouveler. Il dut donc faire demi-tour et perdre l'argent de son passage.

En plus de la perte de son argent, quelle humiliation subie et ressentie au milieu de tous les passagers et spectateurs, parents ou amis des partants !

Nos protégés sont donc moins favorisés que les étrangers à qui l'on ne demande rien. La perspective du passeport et des formalités humiliantes que sa délivrance entraîne, telles que : interrogatoire subi à la Sûreté, attente à la Section d'Etat, visite au Cheik el Medina, tout concourt à faire reculer bien des indigènes qui auraient un grand désir de connaître la France.

Le passeport se comprendrait à la rigueur pour aller en pays étranger où l'on peut avoir besoin de la protection du consul de France, mais, pour aller en France, dont l'Algérie et la Tunisie semblent le prolongement, est-ce qu'on devrait l'exiger ? Une simple carte d'identité ne devrait-elle pas suffire ?

Nous espérons qu'on voudra bien en haut lieu s'occuper de cette question et la trancher au mieux des intérêts franco-tunisiens en adoptant la dernière forme, c'est-à-dire la carte d'identité qui donne toute garantie.

Notre excellent ami Cornillon, chef de gare à Ghardimaou, vient d'être nommé, avec avancement, à Sousse, en remplacement de M. Péré, qui a reçu une autre destination.

Nous félicitons sincèrement M. Cornillon, qui avait su se faire apprécier et estimer de tous à Ghardimaou. Nous adressons également nos félicitations à M. Pardigon, l'aimable receveur des douanes, qui a reçu un avancement de classe sur place.

## Croek-Notes

POUR M. LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX BEAUX-ARTS

Monsieur le Rédacteur en chef de la Petite Tunisie, Tunis.

Je ne suis qu'un provincial dont la hantise était de voir Paris et le palais de Fontainebleau dont on m'avait tant vanté les merveilles.

Or donc, voici un mois, lesté de quelques billets bleus, je quittais ma Savoie pour Paris.

Je ne vous narrerai pas mon enchantement en contemplant toutes les beautés entassées dans cette idéale ville. Et quels jolis bureaux de poste ! Alors que nous, pauvres déshérités de la fortune, et peut-être maudits des dieux et des ministres des postes, nous n'avons pas même un facteur boîtier, malgré nos réclamations et nos pétitions !

Le dimanche, je pris un billet aller et retour de trois francs pour aller voir Fontainebleau, le second objet de mes rêves. Après m'être copieusement réconforté dans un hôtel-restaurant tenu par

un compatriote, proche de la gare, je grimpais sur un tramway qui me prit six sous pour faire un trajet long comme ça, je trouvais le prix cher, comparé à ceux de Paris et de Genève. Au palais, un garde, bien vêtu, coiffé d'un bicorne avec une cocarde tricolore, nous pria de le suivre pour nous le faire visiter. De temps en temps, il nous donnait une vague explication que la plupart d'entre nous n'entendaient pas tellement l'affluence était énorme, puis, arrivé à l'escalier des adieux, la visite étant finie, il nous tendit la main comme un vulgaire mendiant. Je trouvais le geste disgracieux mais, pour ne pas être traité de muflé, je donnais une pièce de cinquante centimes. Comme tous ceux qui faisaient partie de la « tournée » en firent autant et que nous étions une centaine, et qu'il y en eut plusieurs dans l'après-midi, vous voyez d'ici si le particulier avait fait une bonne journée. A Fontainebleau, on m'a raconté que tous les gardes possédaient des immeubles en ville et à la campagne, je n'en suis pas étonné après ce que j'ai vu.

Mais est-ce que le Conservateur et son chef, le Ministre de l'Instruction publique, savent à quel genre de mendicité « forcée » se livrent les gardes des palais nationaux, tout au moins ceux de Fontainebleau ? Est-ce qu'il ne conviendrait pas d'y mettre un terme, puisque la mendicité est interdite en Seine-et-Marne comme chez nous ?

Je vous présente, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations les plus distinguées et mes remerciements pour l'insertion de cette petite réclamation.

Signé : X...

**Carnet rose**  
Cette semaine ont eu lieu les fiançailles de notre compatriote et ami M. Victor Scemama, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe et philanthrope bien connu, avec la charmante Mlle Berthe Fitoussi, sœur de notre éminent ami M. Elie Fitoussi, membre de la Conférence Consultative. Nous adressons aux futurs époux et à leurs familles nos sincères compliments et vœux de bonheur.

**Grand Casino de La Goulette**  
Que de remerciements la population tunisienne ne doit-elle pas à M. Jacques Borgel et à ses excellents collaborateurs par les distractions saines et de si bon aloi qui lui sont procurées au grand Casino de La Goulette.

Les attractions se succèdent aux attractions, tenant continuellement en haleine la foule immense des spectateurs et des villégiateurs qui ne se lassent pas de venir au Casino dont ils ont fait le lieu préféré de leur délassement après chaque journée de travail.

Citer les attraits divers de cet incomparable établissement serait superflu : si l'œil, l'oreille et l'esprit sont charmés par le spectacle qui se déroule sur la scène, le corps jouit des délicieux rafraîchissements servis et l'estomac du plus exigeant gourmet n'a que des éloges pour le talent culinaire du « chef ». L'air pur, la société élégante, l'hospitalité charmante, etc., tout oblige à venir voir et à retourner constamment au grand Casino de La Goulette.

**Succès universitaire**  
Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Martz, étudiant à la Faculté de droit de Paris, vient d'être reçu aux examens de sortie de l'Ecole des langues orientales vivantes avec la mention très bien pour l'arabe vulgaire et la mention bien pour l'arabe littéral.

Toutes nos félicitations à M. Martz père, ainsi qu'au jeune lauréat.

**Ghardimaou**  
Notre excellent ami Cornillon, chef de gare à Ghardimaou, vient d'être nommé, avec avancement, à Sousse, en remplacement de M. Péré, qui a reçu une autre destination.

Nous félicitons sincèrement M. Cornillon, qui avait su se faire apprécier et estimer de tous à Ghardimaou. Nous adressons également nos félicitations à M. Pardigon, l'aimable receveur des douanes, qui a reçu un avancement de classe sur place.

**Au B.-G.**  
La Compagnie des Chemins de fer Bône-Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le public qu'elle soumet à l'homologation de M. le Directeur général des travaux publics de la Régence une proposition tendant à apporter aux conditions d'application des tarifs généraux G. V. et P. V. et spéciaux P. V., certaines additions et modifications concernant les délais de transmission, droits de transmission et frais de transbordement des marchandises, voitures et animaux à la gare frontrière de Ghardimaou.

Consulter les affiches placardées dans les gares du réseau tunisien.

## SPECTACLES & CONCERTS

### Casino Municipal de Tunis (PALMARIUM)

Mardi 22, Mercredi 23, Jeudi 24 Juillet, création à Tunis de :

RÊVE DE VALSE

### PAVILLON DU BELVEDERE

Mardi 22 juillet 1913

Débuts de LES ADRIOLF, acrobates-équilibristes comiques.

Immense succès de : Nadia PEDOR, chanteuse à voix de l'Opéra de Monte-Carlo. — SELRIO, chanteur fantaisiste.

Miles Sonia Blanska, Aimée Roche, Jeanne Bert, Simonne Manoel, Darsolo, chanteuses.

BELVE-CINEMA, avec ses vues nouvelles

### Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

### AVIS

Mme Schullenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une crémèrie ayant pour titre : *Au Déjeuner parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste. Café au lait — Chocolat — Œufs — Plat du jour — Service très soigné.

### Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira TUNIS

**Léon Bloch Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole supérieure d'Alger Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés. Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

### Pavillon BEAU-SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1<sup>er</sup> ordre. — E. GIRAUD

**SITUATIONS D'AVENIR — L'ARGUS** de la PRESSE (35<sup>e</sup> année d'existence) offre, dans chaque commune, à nos lecteurs et lectrices, surtout à ceux ayant de nombreuses relations, des situations de grands avenir, sans quitter notre région ; une certaine instruction est nécessaire.

Ecrire : ARGUS, 37, Rue Bergère, PARIS.

### J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

### Pianos PLEYEL et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE" 300 francs avec facilité de paiement

Choses et Gens de Tunisie

### DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ

DE LA TUNISIE

par PAUL LAMBERT

Prix : 10 francs

Un fort volume relié toile de 500 pages orné de 420 clichés en photogravure et d'une carte de la Tunisie

En vente : chez MM. C. SALIBA & FILS libraires-éditeurs

### IMPRIMERIE COMMERCIALE

2, rue Ma'ta-Srira — TUNIS

Travaux Typographiques en tous genres

**La PETITE TUNISIE SOCIALISTE** sait tout, dit tout, renseigne sur tout.

La réclamer partout, tous les mardis matin.

### Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

### Mesdames

### HEMAGÈNE TAILLEUR

Quartier  
**Epoques Douleuruses, Irrégularités, Retards, Suppressions.**  
Seul produit scientifique Adapté par le Hôpital de France et l'Étranger  
Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
Ancien Professeur à l'École de Médecine, Ex-Interne des Hôpitaux de Paris Officier d'Académie  
Le FLECHÉ aux Bains de Mer à France 2 25  
Prix mandat 2 fr. Brochure explicative gratuite, demande adressée à TAILLEUR, 22, rue de Russie, Tunis.

Dépôt principal à Tunis : Pharmacie FATTACIOLI, av. de France, 7

Lire

### L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

### La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, Boulevard Magenta — Paris

### Le Courrier Européen

Directeurs : André Morizet et Paix-Seailles  
8, Boulevard des Italiens — Paris

### LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris

### Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis  
Repas à la carte et à prix fixe.

Pension : 55 francs

### INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis — 15, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

### VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



### MAGASINS GÉNÉRAUX

ET ENTREPOT RÉEL de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

### Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>).

GALLOIS & DEMOGÉOT

Adresse Télégr. : Coupures-Paris. Téléphone : 101-50.

### SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation, et voyez la vie joyeuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTISCON" qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A

GENERAL ACOUSTICON COMPANY, 6, Rue de Hanover, 6, PARIS

### MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Stax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montelatecci, CHAMBON, successeur, Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Biers Pousset Char-pigneules et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSEBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Avén. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

### Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1<sup>er</sup> étage

TUNIS

Service à la Carte -- Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples  
Vin de Piémont — Vin du Chianti

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Cartes d'excursions (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes) individuelles ou de famille dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes

Emissions dans toutes les gares du réseau, du 15 Juin au 15 Septembre. Ces cartes donnent droit à la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ; un aller et retour, avec arrêt facultatif entre le point de départ et l'une des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus de 0 fr. 065 en 1<sup>re</sup> classe ; 0 fr. 045 en 2<sup>e</sup> classe ; 0 fr. 03 en 3<sup>e</sup> classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2<sup>e</sup> carte : 10 o/o ; 3<sup>e</sup> carte : 20 o/o ; 4<sup>e</sup> carte : 30 o/o ; 5<sup>e</sup> carte : 40 o/o ; 6<sup>e</sup> carte et les suivantes : 50 o/o.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressé avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train, trois jours à l'avance dans les autres gares.

### CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### Bains de Mer DE LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. du 15 mai au 1<sup>er</sup> octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Baudol, Beauville, Cannes, Cassis, Cette, Frejus, Golfe Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-la-Cadière, St-Raphaël, Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours avec facilité de prolongation.

Minimum de parcours simple 0 : 15 kilomètres.

### LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE se trouve en France

à Paris : au Kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ; chez Mme Vauriot, bibliothèque de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet) ; et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perpêche, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, St-Germain-des-Fossés, La Roche (Yonne), Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Bourg, Lons-le-Saulnier, Annemasse, etc., etc.

Imprimerie spéciale de la Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, V. D. SCALON,

